

Bulle, Grand'rué 20.

tées de la saison.

t le monde aux prix

ne, double larg., le mètre 1 fr. —  
dessins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c.  
dessins, le mètre de fr. 8.50 à 90 c.  
dessins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c.  
et larg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c.  
prima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c.  
argeurs, le mètre de fr. 9.80 à 55 c.  
pur fil, le mètre de fr. 5. — à 40 c.  
ge et méli., la pièce de fr. 28.50 à 4.50  
grand<sup>es</sup>, la pièce de fr. 5.80 à 1.40

; Neuveville.

blais et de toutes les branches com-  
Soins excellents. — Prix modérés.

LA DIRECTION

NERIE-CORROIR

F. MORARD

LE BRY

Cuir à semelles.  
peignes suisses et étrangers.  
Veuu ciré, basanes.  
Grand choix de TIGES  
en tous genres.  
Corderie, fils.

CLOUTERIE

pour cordonniers et selliers.  
Huiles et graisses.

Prix les plus réduits.

at de cuirs, peaux, écorces,  
suifs, etc.

Dépôt à Bulle :

Rue de Bouleyres.

ouvert tous les jeudis.

oles. Légères. Silencieuses.

machines à coudre  
"SINGER"

us répandues et les meilleures ma-  
coudre. Leur supériorité est  
ar une vente annuelle de 900,000

IÈRES RÉCOMPENSES

UTES LES EXPOSITIONS

nt par termes. Fort escompte au

s sérieuse et illimitée.

épôt à Bulle chez

J. PINATON, mécanicien.

Pruneaux

eaux, California et Bosnie.

es évaporées, douces et aigres.

Poires sèches.

Abricots évaporés.

Figues Elémé et Smyrne.

noix de café rôti (grillé).

Au magasin de comestibles

REYVAUD, Grand'rué 38,

BULLE

000 KG. DE CAFÉ

e de reconstruction, prix de liqui-

dation incroyables.

lé fort, bon goût, fr. 6.80; 5 kg.

fin et fort, fr. 8.40; 5 kg. café

ève, fr. 9.10; 5 kg. véritable café

fin, fr. 10.40.

Garantie : On reprend.

Vintger, Boswyl (Arg.), et

jer, au Bon-Marché, Rapperswyl.

lez échantillons des meilleures

Mittaines de Berne

er Gyax, fabricant, Bleienbach.

CHOCOLAT

SUCHARD

CAO SOLUBLE

EXCELLENTE QUALITÉ

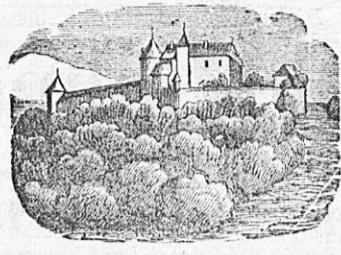
PRIX MODÉRÉS

SE TROUVE PARTOUT

imite Lenz, imprimeur-éditeur.



# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50

" " " " 6 mois, " 2 50

Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux  
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5<sup>55</sup> 10<sup>40</sup> 2<sup>35</sup> 8<sup>25</sup> ← Bulle, arr. 8<sup>08</sup> 1<sup>27</sup> 4<sup>53</sup> 10<sup>40</sup>

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.

Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.

la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

S'adresser à l'agence de pu-

blicité Haasenstein &amp; Vogler, à

Bulle, Grand'rué 20; Fribourg,

place de l'Hôtel de Ville, ou à

ses succursales.

BULLE, le 17 septembre 1897.

## Retour de la politique.

Avec ces lamentables et sombres journées de pluie qui, à l'encontre des termes du proverbe bien connu, se suivent en ne se ressemblant que trop, la saison des vacances est définitivement close.

La politique, dont les journaux éprouvaient quelque peine à s'alimenter depuis trois à quatre mois, vient reprendre la tête de l'ordre du jour.

Lundi 20 septembre, les Chambres fédérales seront réunies à Berne et, dans cette session complémentaire, auront à discuter la grosse et complexe question du rachat des chemins de fer. On sait que le principe du rachat a déjà absorbé de longues séances au Conseil des Etats au cours de la dernière session, que le fossé ouvert entre le catholique sincère M. Zemp et le catholique de tréteaux M. Python s'est creusé plus profond et plus béant.

Cependant, s'il est un pays à qui doive profiter la nationalisation des chemins de fer, c'est assurément ce canton de Fribourg qui, par surprise, a laissé rentrer le dit Python au Palais fédéral pour faire de la politique d'obstruction et brouiller les cartes de son propre parti — s'il est permis de faire au grand parti catholique suisse l'injure de le solidariser avec cet intrigant qui couvre toutes les impuretés du manteau immaculé de la foi. Oh! nous ne l'avons pas oublié, à l'heure où le dit M. Python parvenait à nous représenter à Berne par un effronté croc enjambe, ses journaux officieux du N° 13 nous accusaient volontiers de nous séparer de la Suisse romande, de sacrifier de gaité de cœur ses intérêts, sa prospérité, son avenir à une vaine manie d'opposition.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 128

## MONSIEUR LECOQ

PAR  
ÉMILE GABORIAU

Jamais, la veille seulement, elle n'eût osé une énormité pareille. Mais son audace, pour cette fois, fut absolument irrésistible.

— Eh bien! Blanche, dit-elle, nous en sommes quittes pour la peur.

La jeune femme ne répondit pas.

Encore sous le coup de sa terrible émotion, toute saisie des façons de Martial, elle réfléchissait, s'efforçant de déterminer les conséquences probables de tous ces événements qui se succédaient avec une fondroyante rapidité.

— Peut-être l'heure de ma revanche va-t-elle sonner, murmura Mme Blanche, comme se parlant à soi-même.

— Hein! Tu dis? interrogea curieusement la parente pauvre.

— Je dis, tante, qu'avant un mois je serai marquise de Sairm use autrement que de nom. Mon mari me sera revenu, et alors... oh! alors...

— Dieu t'entende! fit hypocritement tante Médie.

Au fond, elle croyait peu à la prédiction, et qu'elle se réalisât ou non, peu lui importait.

— Encore une preuve, reprit-elle tout bas de ce ton que prennent deux complices quand ils parlent de leur crime, encore une preuve que ta jalousie s'est trompée, là-bas, à la Borderie, et que... ce que tu as fait était inutile.

Tel avait été, tel n'était plus l'avis de Mme Blanche.

Elle hochait la tête, et de l'air le plus sombre :

— C'est, au contraire, ce qui s'est passé là-bas qui me ramène mon mari, répondit-elle. J'y vois clair, à cette heure...

Il existait alors une politique romande dont M. Python était l'âme : « Allah était grand et Mahomet-Georges était son prophète! »

Puis, le même Mahomet-Georges, qui fait servir le grand nom du pape à sa propre gloire, y a aussi fait servir les mânes et les reliques du Bienheureux Canisius.

Au cours de cette longue série de fêtes, dont bien malin sera quiconque trouvera le moyen de discerner le caractère politique ou religieux, le grand apôtre de la Suisse romande (?) s'est avisé, un jour, du haut des tréteaux, à proclamer que tous les Fribourgeois étaient des Allemands.

On nous permettra donc de mieux choisir les champions de la politique romande et de dire à la vue de ce Protée :

*Ce bloc germanisé ne nous dit rien de vaill.*

Notre Gruyère en particulier, qui, si nous nous trompons, fait aussi partie de ce canton dont l'autocrate Georges voudrait faire cadeau à l'autocrate Guillaume, est intéressée dès longtemps à la nationalisation des chemins de fer et ce n'est pas pour les sourires de cet Allemand d'occasion qu'elle fermera l'œil sur sa situation économique ou sur l'avenir qui lui permet d'entrevoir une transformation dans ses services actuels de transports. Avons-nous besoin de rappeler ici dans quel état de négligence le Jura-Simplon laisse l'exploitation de notre modeste tronçon, avec quel sans-gêne il reçoit nos réclamations. En vain essaie-t-on de nous crier : « La Confédération plus forte que les compagnies actuelles aura plus de facilité que celles-ci à en prendre à son aise avec le public! » Nous n'écouterons qu'à demi ces arguments intéressés, étant de ceux qui n'ont jamais comparé la Confédération suisse aux républiques de l'Amérique du Sud, où Georges-l'Allemand ferait si bonne figure, et croyant, bien au contraire, que la bonne foi d'un

C'est vrai, Marie-Anne n'était pas la maîtresse de Martial, mais Martial l'aimait, et les résistances qu'il avait rencontrées avaient exalté sa passion jusqu'au délire. C'est bien pour cette créature qu'il n'avait abandonnée, et jamais, tant qu'elle eût vécu, il n'eût seulement pensé à moi... Son émotion, en me voyant, c'était un reste de son émotion quand il a vu l'autre... Son attendrissement n'était qu'une expression de sa douleur... Quoi qu'il advienne, je n'aurai que les restes de cette créature, que ce qu'elle a dédaigné!

Ses yeux flamboyaient, elle frappa du pied avec une indigne rage.

— Et je regretterais ce que j'ai fait, s'écria-t-elle... jamais!... non, jamais.

Ce jour-là, en ce moment, elle eût recommencé, elle eût tout bravé...

Mais des transees terribles l'assaillirent quand elle apprit que la justice venait de commencer une enquête.

Il était venu de Montagnac le procureur du roi et un juge qui interrogeaient quantité de témoins, et une douzaine d'hommes de la police se livraient aux plus minutieuses investigations. On parlait même de faire venir de Paris un de ces agents au flair subtil, rompus à déjouer toutes les ruses du crime.

Tante Médie en perdait la tête, et ses frayeurs à certains moments étaient si évidentes que Mme Blanche s'en inquiéta.

— Tu finiras par nous trahir, tante, lui dit-elle.

— Ah!... c'est plus fort que moi.

— Ne sors plus de ta chambre, en ce cas.

— Oui, ce serait plus prudent.

— Tu te diras un peu souffrante, on te servira chez toi.

Le visage de la parente pauvre s'épanouissait.

— C'est cela, approuvait-elle en battant des mains, c'est cela!

Véritablement, elle était ravie.

Etre servie chez soi, dans sa chambre, dans son lit, le matin, sur une petite table au coin du feu, le soir, cela avait été

état honnête sera toujours moins suspecte que celle des financiers syndiqués et d'ailleurs étrangers à notre pays pour la plupart.

On tente aussi d'insinuer que le Bulle-Romont ne sera pas compris immédiatement dans le rachat, celui-ci ne pouvant s'étendre tout d'abord qu'aux grandes lignes. Gardons-nous d'écouter sans réflexions de pareilles sorties! S'il est possible que cette petite ligne ne soit pas tout d'abord comprise dans le rachat nous savons trop bien que le Jura-Simplon qui l'exploite aujourd'hui — sans nous laisser même un wagon de réserve en gare, tandis que, par contre, il force nos commerçants à débarrasser immédiatement les wagons chargés sans même, assure-t-on, tenir compte des jours fériés — serait remplacé par la Confédération, cela suffit à augmenter notre confiance et ce n'est déjà pas si peu de chose.

## CONFÉDÉRATION SUISSE

**Rachat.** — La commission du Conseil national pour le rachat des chemins de fer s'est réunie mercredi, à 4 heures. La plupart des membres étant absents, la commission n'a pas pu siéger et s'est ajournée pour hier.

**Tribunal fédéral.** — Le gouvernement de Zoug se refuse à reconnaître les droits des habitants de la commune de Zoug en matière de pêche. La commune a actionné le gouvernement de Zoug devant le Tribunal fédéral, demandant la reconnaissance de ces droits. Le Tribunal fédéral a écarté cette plainte comme non fondée.

**Racotars.** — Le Conseil fédéral n'a nullement été avisé d'une réunion qui aurait pour but de discuter les mesures à prendre au sujet des anarchistes.

longtemps le rêve et l'ambition de la parente pauvre. Mais le moyen!... Deux ou trois fois, étant un peu indisposée, elle avait osé demander qu'on lui montât ses repas, mais elle avait été vertement reponcée.

— Si tante Médie a faim, elle descendra se mettre à table avec nous, avait répondu Mme Blanche. Qu'est-ce que ces fantaisies!...

Positivement, c'est ainsi qu'on la traitait, dans ce château où il y avait toujours dix domestiques à bayer aux corneilles. Tandis que maintenant...

Tous les matins, sur l'ordre formel de Mme Blanche, le cuisinier montait prendre les ordres de tante Médie, et il ne tenait qu'à elle de dicter le menu de la journée et de se commander les plats qu'elle aimait.

Et la tante Médie trouvait cela excellent d'être ainsi soignée, choyée, mignotée et dorlotée. Elle se délectait dans ce bien-être comme un pauvre diable dans des draps bien blancs après être resté des mois sans coucher dans un lit.

Et ces jouissances nouvelles faisaient maître en elle quantité de pensées étranges et lui enlevaient beaucoup des regrets qu'elle avait du crime de la Borderie...

L'enquête cependant était le sujet de toutes ses conversations avec sa nièce. Elle en avait des nouvelles fort exactes, par le sommelier de Courtomien, grand amateur de choses judiciaires, qui avait trouvé dans sa cave le sec et de se faufiler parmi les agents venus de Montagnac.

Par lui, elles savaient que toutes les charges pesaient sur le défunt Chupin. Ne l'avait-on pas aperçu, le soir du crime, rôdant autour de la Borderie? Le témoignage du jeune paysan qui avait prévenu Jean Lacheneur paraissait décisif.

Ainsi, tout ce qui eût dû perdre Mme Blanche la sauva, et la mort du vieux maraudeur lui parut véritablement providentielle.

Pouvait-elle soupçonner que Chupin avait eu le temps de révéler son secret avant de mourir?...

Le jour où le sommelier lui dit que juges et agents de po-

**Diplomatie.** — Le bruit a couru que M. Barrère serait compris dans le prochain mouvement diplomatique, et remplacé à Berne.  
Nous apprenons de bonne source que le Conseil fédéral n'a nullement été informé d'un prochain remplacement de M. Barrère.

**Argovie.** — A Lenzbourg, un soldat du bataillon de carabiniers 5 a bu de l'acide sulfurique dans une petite bonbonne, croyant que cette dernière renfermait du vin. Grâce à un contrepoison énergique qui lui a été administré immédiatement, tout danger de mort est maintenant écarté. Le soldat a été transporté à l'hôpital d'Aarau.

**Vaud.** — M. Em. Delessert écrit que la nouvelle de la vente de l'Institution Delessert, à Lucens, à une association de pêtres catholiques est fautive.

**Valais.** — Jeudi dernier, le comte et la comtesse d'Eu sont descendus au Grand hôtel du Mont-Blanc, à Martigny. Le lendemain matin, ils sont partis pour le Grand St Bernard, où ils allaient rejoindre leurs fils, les princes Louis et Antoine d'Orléans et Bragance. Ces derniers arrivaient de Chamonix par les glaciers d'Argentière, du Tour et de Salénaz. Après avoir passé la nuit à l'hospice, les voyageurs, accompagnés d'une dizaine de guides de Chamonix, rentraient à Martigny enchantés de leur excursion, malgré le temps peu favorable. Dimanche, ils quittaient l'hôtel, se dirigeant les uns sur Genève, les autres sur Aix-les-Bains.

— La Société d'agriculture de Sion a fixé à 16 fr. la brantée de fendant, vendange rendue au pressoir.

### ÉTRANGER

**France.** — Le conseil des ministres n'a pas terminé le grand mouvement annoncé, qui cause tant d'émoi dans la France administrative.

La rentrée des Chambres aura lieu le 19 ou le 26 octobre.

M. Méline a communiqué au conseil les chiffres officiels de la récolte du blé, laquelle est évaluée à 88,556,890 hectolitres, pour une surface ensemencée de 6 544, 860 hectares, contre 119,742,417 hectolitres et 6,870,352 hectares en 1896.

M. Faure a signé, à l'occasion de son voyage en Russie, un décret comprenant 453 grâces individuelles.

Le roi de Siam a visité dimanche la tour Eiffel, dont il a été émerveillé. Il a acheté des corbeilles entières de souvenirs pour ses femmes.

Lundi, il a visité le fort de Vincennes, où un déjeuner lui a été offert.

Le roi a conféré à M. Félix Faure l'ordre de la Grande-Couronne avec cordon jaune, réservé seulement aux souverains.

Les journaux accueillent le roi assez sévèrement et lui reprochent les intrigues anglaises et belges de sa cour. M. Félix Faure n'est guère plus aimable. Tandis que le roi était à Longchamps dimanche, il tirait tranquillement des faisans dans les tirés de Marly.

Systématiquement, on tiendrait à faire sentir au roi de Siam que ses attaches et ses sympathies anglaises ne lui ont pu concilier les bonnes grâces de

la France et que s'il doit trouver les égards dus à un souverain, il ne saurait attendre les attentions réservées à un amie.

On prête même au président un mot qu'il aurait dit à des Siamois de l'Elysée : « Nous montrerons au roi de Siam la revue de Saint-Quentin et pas autre chose. »

L'amiral Duperré, le tout-puissant adversaire de la « jeune marine », est enfin mis à la retraite pour limite d'âge. Il a occupé les plus hautes fonctions de son grade. Il fut, notamment, préfet maritime à Toulon, commanda en chef l'escadre de la Méditerranée, et présida, pendant plusieurs années, le conseil des travaux.

**Cuba.** — Une dépêche de la Havane annonce que les insurgés cubains se sont emparés de la ville de Consolacion del Sud, dans la province de Pinar del Rio, et ont massacré les 200 hommes qui composaient la garnison. Ils ont fait dérailler un train; il y a eu 7 tués.

**Belgique.** — On écrit d'Otende au *Standard* qu'un jeune officier allemand, nommé, dit-on, le baron Max de Schrader, s'est empoisonné jeudi soir, après avoir perdu une somme considérable à la table de jeu. Il aurait perdu pendant la saison environ deux millions de francs.

— Les deux frères Deylens, propriétaires, habitant les environs de Bruxelles, ont été attaqués, par des bandits masqués, qui ont tué l'un d'eux, blessé grièvement l'autre et enlevé une somme de 40,000 fr.

**Hollande.** — Un incendie a éclaté dans la nuit de mardi à mercredi à l'Exposition nationale, installée dans la grande propriété Sonsbeck, près d'Arnhem, et a rapidement détruit tous les bâtiments, entre autres, le pavillon de physique et le manège. Rien n'a pu être sauvé. La vaisselle d'or et d'argent a été fondue; de riches collections de bijoux et de fourrures ont été détruites. Une ménagerie installée sur la place de l'Exposition a également été incendiée. Une section d'infanterie avait reçu l'ordre de tuer tous les animaux féroces qui tenteraient de s'échapper. Le propriétaire d'un panopticon où le feu s'est déclaré a été arrêté.

### CANTON DE FRIBOURG

**Broye.** — Dans une manœuvre en gare de Payerne, jeudi après midi, un brigadier d'équipe voulait relier deux tranches de wagons, passa trop tard entre les deux véhicules qu'il devait accoupler et fut pris entre les tampons. Une fois dégagé, il eut encore la force de se tenir debout, mais pour retomber aussitôt. Son état paraît grave. La victime est célibataire et très estimée de ses supérieurs.

**Affaire Huber.** — Le procès intenté à Huber, l'auteur présumé du crime du train de nuit, commencera à Fribourg lundi. Il durera probablement cinq jours. Le dossier comprend plus de 1000 pages. M. l'avocat Jules Broye assistera l'accusé. C'est un juriste éminent et un brillant orateur, aussi bien en allemand qu'en français. Il a plaidé déjà plusieurs causes célèbres. Les débats auront lieu non pas dans

pour écarter ces souvenirs odieux, quand elle crut entendre grincer une clef dans sa serrure. Brusquement elle se dressa sur ses oreillers.

Alors, aux lueurs pâles de sa veilleuse, elle crut voir sa porte s'ouvrir lentement, sans bruit... Marie-Anne entra... Elle s'avançait, elle glissait plutôt comme une ombre. Arrivée à un fauteuil, en face du lit, elle s'assit... De grosses larmes roulaient le long de ses joues, et elle regardait d'un air triste et menaçant à la fois...

L'empoisonneuse, sous ses couvertures, était baignée d'une sueur glacée... Pour elle, ce n'était pas une apparition vaine... c'était une effroyable réalité.

Mais elle n'était pas d'une nature à subir sans résistance une telle impression. Elle secoua la stupéur qui l'envahissait et elle se mit à se raisonner, tout haut, comme si le son de sa voix eût dû la rassurer.

— Je rêvai disait-elle... Est-ce que les morts reviennent!... Suis-je enfant de me laisser ému par les fantômes ridicules de mon imagination!...

Elle disait cela, mais le fantôme ne se dissipait pas. Elle fermait les yeux, mais elle le voyait à travers ses paupières... à travers ses draps, qu'elle relevait sur sa tête, elle le voyait encore...

Au petit jour seulement, Mme Blanche reposa. Et ce fut ainsi le lendemain, et le surlendemain encore, et toujours, et l'épouvante de chaque nuit s'augmentait des terreurs des nuits précédentes.

Le jour, aux clartés du soleil, elle retrouvait sa bravoure et les forfanteries du scepticisme. Alors elle se raillait elle-même.

— Avoir peur d'une chose qui n'existe pas, se disait-elle, est-ce stupide!... Ce soir, je saurai bien triompher de mon absurde faiblesse...

Puis, le soir venu, toutes ces belles résolutions s'envolaient, la fièvre la reprenait, quand arrivaient les ténèbres avec leur

la salle ordinaire du Tribunal, qui eût été trop petite, mais à la Tonhalle. L'ambulant où le malheureux Angst a été assassiné sera envoyé à Fribourg.

Cent témoins sont assignés. Lundi aura lieu l'interrogatoire de l'accusé, ainsi que les dépositions des témoins qui ont relevé le corps et celles des médecins légistes. Une vingtaine de journalistes se sont annoncés pour assister aux débats qui dureront certainement cinq jours.

**Emprunt à primes de la ville de Fribourg.** — Le 38<sup>e</sup> tirage des numéros des obligations et des primes a eu lieu le 15 septembre.

Le N<sup>o</sup> 1 de la série 4058 a gagné la prime de 10,000 fr.

Des primes de 800 fr. ont été gagnées par le N<sup>o</sup> 15 série 2138 et par le N<sup>o</sup> 20 série 5644.

Des primes de 500 fr. par le N<sup>o</sup> 10 série 3312 et par le N<sup>o</sup> 3 série 9967.

Primes de 200 fr. au N<sup>o</sup> 9 série 790, 13 série 4769, 24 série 7916, 11 série 8739 et 19 série 9667.

Primes de 100 au N<sup>o</sup> 12 série 2138, 9 série 2374, 20 série 3810, 2 série 4041, 19 série 4058, 7 série 5995, 19 série 7090, 25 série 8739, 4 et 14 de la série 8816.

Il y a en outre 50 primes de 40 fr.

**Le prix du pain.** — Dans sa séance de mercredi, le conseil communal de Fribourg a décidé, vu le refus des boulangers de baisser le prix du pain, d'inviter des boulangers du dehors à venir vendre du pain sur le marché. Ils ne payeront ni place ni patente.

### GRUYÈRE

**Pétition.** — Nous sommes heureux d'apprendre qu'une pétition se couvre de signatures dans la vallée de Charmey, en vue de demander la construction de la route du Lac Noir à Charmey, prolongation par la vallée du Gros-Mont sur Château d'Ex. Notre gouvernement serait bien disposé en faveur de ce progrès et les subsides tant au cantonal qu'au fédéral seraient assurés.

Charmey deviendra ainsi un centre d'excursions et un séjour de plus en plus attrayant pour les étrangers, grâce à son air si pur et à sa belle situation.

Il serait également question de sortir des cartons le projet d'endiguement de la Jogne, accepté depuis de longues années par les communes intéressées, et de s'occuper de son exécution.

**La bénédiction.** — Pour n'avoir pas vu de soleil, la bénédiction de 1897 n'en a pas moins eu son complet succès. Un peu moins de monde dans les rues, moins de chanteurs attardés, bien que dimanche soir, ou plutôt durant les premières minutes du lundi, ait retenti, comme un écho joyeux, ce refrain d'Eugénie Buffet :

Sois bonne, ô ma chère inconnue,  
Pour qui j'ai si souvent chanté...

Mais tout se compense, et le trop peu du dehors s'est porté à l'intérieur; les locaux de tous les bals étaient bondés à tel point que la salle de l'Hôtel de Ville, où, le soir, il se porte beaucoup de monde,

cortège de spectres.

Il est vrai que toutes les tortures de ses nuits, Mme Blanche les attribuait aux inquiétudes de la journée.

Les gens de justice étaient encore à Sairmense, et elle tremblait. Que fallait-il pour que de Chupin on remontât jusqu'à elle? Un rien, une circonstance insignifiante. Qu'un paysan l'eût rencontrée avec Chupin, lors de leur rendez-vous, et les conjonctions étaient éveillées et le juge d'instruction arrivait à Courtomien.

— L'enquête terminée, pensait-elle, j'oublierai.

L'enquête finit, et elle n'oub'ia pas.

Darwin l'a dit : « C'est quand l'impunité leur est assurée que les grands coupables connaissent véritablement le remords. » Mme Blanche devait justifier l'opinion du plus profond observateur du siècle.

Et cependant l'atroce supplice qu'elle endurait ne détournait pas sa volonté du but qu'elle s'était fixé le jour de la visite de Martial.

Elle joua pour lui une si merveilleuse comédie que, touché, presque repentant, il revint cinq ou six fois, et enfin un soir demanda à ne pas rentrer à Montaignac.

Mais ni la joie de ce triomphe, ni les premiers étonnements du mariage, n'avaient rendu la paix à Mme Blanche.

Entre ses lèvres et les lèvres de Martial se dressait encore, implacable épouvantement, le visage convulsé de Marie-Anne.

Il est vrai de dire que ce retour de son mari lui apportait une cruelle déception. Elle reconnut que cet homme, dont le cœur avait été brisé, n'offrait aucune prise, et qu'elle n'aurait jamais sur lui la moindre influence.

Et pour comble, il avait ajouté à ses tortures déjà intolérables une angoisse plus poignante encore que toutes les autres.

(A suivre.)

lice venaient de repartir pour Montaignac, elle eut grand peine à dissimuler sa joie.

— Plus rien à craindre, répétait-elle à tante Médie, plus rien!...

Elle échappait en effet à la justice des hommes...

Restait la justice de Dieu.

Quelques semaines plus tôt, cette idée de « la justice de Dieu » eût peut-être amené un sourire sur les lèvres de Mme Blanche.

Femme positive s'il en fut, un peu esprit fort même, à ce qu'elle prétendait, elle eût traité cette incompréhensible justice de lieu commun de morale ou encore d'épouvantail ingénieux imaginé pour contenir dans les limites du devoir les consciences timorées...

Le lendemain de son crime, elle haussait presque les épaules en songeant aux menaces de Marie-Anne mourante...

Elle se souvenait, de son serment, mais elle n'était plus disposée à le tenir.

Elle avait réfléchi, et elle avait vu à quels périls elle s'exposerait en faisant rechercher l'enfant de Marie-Anne.

— Le père saura bien le retrouver, songeait-elle.

Ce que valaient les menaces de sa victime, elle devait l'éprouver le soir même...

Brisé de fatigue, elle s'était retirée dans sa chambre de fort bonne heure, et, au lieu de lire, comme elle en avait l'habitude, elle éteignit sa bougie dès qu'elle fut couchée, en se disant :

— Il faut dormir.

— Mais c'en était fait du repos de ses nuits...

Son crime se représentait à sa pensée, et elle en jugeait l'horreur et l'atrocité... Elle se percevait double, pour ainsi dire; elle se sentait dans son lit, à Courtomien, et cependant il lui semblait être là-bas, dans la maison de Chanloninean, versant le poison, puis ensuite épiait ses effets, cachée dans le cabinet de toilette...

Elle luttait, elle dépensait toute la puissance de sa volonté

offrait plutôt celui d'un ba... que la tyra... cohue, on en... couples avai...

C'est là u... danseurs et, ont dû recou... volontaires

Pendant à démolir et à un biais pou... cave de faço... du pont et c... mette d'abat... samment à la danse?

Cette ann... n'a servi qu... rés la place... tenancier vi... tenancier pe... prier, ce qu... de tout le m... sorte le loca... petites rem... d'un autre l...

La pluie et de faire... plus n'a pas... danses se fa... la boue sur... bois.

Aucun in... trois journé... peuple est... d'autant qu... pas capable

**Postes.** L'été entre pendant l'h... matin pour du soir à C...

**Chemins.** année, on a ferrée cond... d'initiative... premier tro... tant le Sin... sont évalué... pourra être... Château-d'

**Ville de** primaires a du matin.

**Désert** à Fribourg dats du bat...

**Recrut** ment pour hier dans l... direction g... bier. Ils se...

Les exau... lonel méde... capitaines... mont.

Il s'est p... ajournés, 6

### Misc

Le mara... les 9 heures... tine, à Avry... chères publi... et liqueurs... tables, chais... nit, plusieurs... sine, un pota... val, un char... regoin, ainsi... objets dont l... Bulle, le 1

à Bulle, dan... moure en... MAUD, à Ech...

Beau ch... à l'im...

## LA GRUYÈRE

tribunal qui eût été trop petite, ambulante où le malheureux sera envoyé à Fribourg.

signés. Lundi aura lieu l'inter-résultats que les dépositions des corps et celles des médecins de journalistes se sont annoncés qui dureront certaine-

es de la ville de Fribourg des numéros des obligations le 15 septembre.

4058 a gagné la prime de 2000 francs. Les autres ont été gagnés par le N° 15 20 série 5644.

par le N° 10 série 3312 et N° 9 série 790, 13 série 4769, 8739 et 19 série 9667.

12 série 2138, 9 série 2374, 1041, 19 série 4058, 7 série 8739, 4 et 14 de la somme de 40 fr.

Dans sa séance de mercredi le conseil municipal de Fribourg a décidé, vu de baisser le prix du pain, du dehors à venir vendre du pain ne payeront ni place ni pa-

## YÈRE

sommes heureux d'apprendre de signatures dans la vallée demander la construction de Charmy, prolongation par la rive du Château d'Ex. Notre gouvernement en faveur de ce projet au cantonal qu'au fédéral

un centre d'excursions et s'attirant pour les étrangers et à sa belle situation, l'opération de sortir des cartons de la Jagne, accepté depuis les communes intéressées, et l'opération.

Pour n'avoir pas vu de soleil, on a pas moins eu son complet monde dans les rues, moins bien que dimanche soir, ou quelques minutes du lundi, ait rejoyeux, ce refrain d'Eugénie

ma chère inconnue, si souvent chanté...

et le trop peu du dehors les locaux de tous les bals et que la salle de l'Hôtel de ville porte beaucoup de monde,

tortures de ses nuits, Mme Blanchard de la Joaze. Elle est encore à Sairmense, et elle a que de Chupin on remontré la circonstance insignifiante. Qu'un de Chupin, lors de leur rendez-vous, éveillé et le juge d'instruction

usait-elle, j'oublierai. sub la pas.

nd l'impunité leur est assurée que sent véritablement le remords, et l'opinion du plus profond ob-

plique qu'elle endurait ne détourne elle s'était fixé le jour de la vi-

merveilleuse comédie que, touché, cinq ou six fois, et enfin un soir Montaignac.

phe, ni les premiers étonnements la paix à Mme Blanche. Les livres de Martial se dressaient et ment, le visage convulsé de Ma-

retour de son mari lui apportait reconnu que cet homme, dont la t accue prise, et qu'elle n'au-e influence.

ajouté à ses tortures déjà intolér- gnante encore que toutes les au-

(A suivre.)

offrait plutôt le spectacle d'une landsgemeinde que celui d'un bal; on s'y coudoyait littéralement, et lorsque la tyrannique corde refoulait la moitié de la cohue, on en était à se demander de quel côté les couples avaient plus d'espace.

C'est là une excellente excuse pour les mauvais danseurs et, même, croyons-nous que bien des bons y ont dû recourir pour atténuer leurs gaucheries involontaires.

Pendant qu'on est occupé par l'Hôtel de Ville à démolir et à maçonner, ne pourrait-on point trouver un biais pour détourner l'entrée de la descente de la cave de façon à placer l'entrée de la salle au bout du pont et chercher un moyen de support qui permette d'abattre l'énorme pilier qui contribue si puissamment à rétrécir le trop petit espace disponible à la danse?

Cette année, l'arrangement bien compris des tables n'a servi qu'à réduire à quelques faibles mètres carrés la place des danseurs. Il faut sans doute que le tenancier vive, mais à la condition que le public, ce tenancier par excellence de toute chose, puisse respirer, ce qui est la première condition de l'existence de tout le monde. L'Hôtel de Ville étant en quelque sorte le local officiel, nous nous sommes permis ces petites remarques que nous ne ferions pas à propos d'un autre local de danse.

La pluie n'a pas empêché le carrousel de tourner et de faire de bonnes recettes. Le petit monde non plus n'a pas reculé devant la pluie et, bien que ses danses se fassent en plein air, il n'a pas eu peur de la boue sur laquelle planaient ses petits chevaux de bois.

Aucun incident regrettable n'est venu troubler ces trois journées de joie publique, ce qui prouve que le peuple est de plus en plus digne d'être émancipé, d'autant que ceux qui le prétendent brider ne sont pas capables de faire mieux que lui.

**Postes.** — Le troisième courrier, établi pour l'été entre Château-d'Ex et Bulle, sera maintenu pendant l'hiver. La poste partira à dix heures du matin pour Bulle et elle sera de retour à neuf heures du soir à Château-d'Ex.

**Chemin de fer.** — Au mois d'août de cette année, on a livré à la circulation la nouvelle ligne ferrée conduisant de Spietz à Erlenbach. Un comité d'initiative s'est donné pour tâche de prolonger ce premier tronçon et d'établir une ligne ferrée remontant le Simmental jusqu'à Zweisimmen. Les frais sont évalués à 3 480,000 fr. De Zweisimmen, la ligne pourra être continuée plus tard soit sur Gessenay, Château-d'Ex et Bulle, soit sur les bords de la Lenk.

**Ville de Bulle.** — La réouverture des classes primaires aura lieu mardi 21 septembre, à 8 heures du matin. (Communiqué.)

**Déserteurs.** — Le tribunal militaire siégeant à Fribourg a condamné à 6 mois de prison deux soldats du bataillon 15, pour désertion.

**Recrutement.** — Les opérations de recrutement pour le district de la Gruyère ont commencé hier dans les locaux des écoles (Pensionnat), sous la direction générale de M. le colonel Sacc, de Colombier. Ils se sont terminés aujourd'hui à 1 1/4 h.

Les examens sanitaires sont dirigés par M. le colonel médecin Neiss, de Lausanne, assisté de MM. les capitaines Miéville, de St-Imier, et Vallat, de Delémont.

Il s'est présenté hier 149 hommes, dont 21 ont été ajournés, 61 reconnus aptes et les autres réformés;

Aujourd'hui, 137 hommes, dont 26 ajournés, 64 reconnus aptes et 47 réformés définitivement.

A l'éloge de la jeunesse de Bulle, on est fort content de ses notes pédagogiques, en dépit de l'état critique de l'école secondaire.

## VARIÉTÉS

**Le meilleur impôt.** — L'adjoint au maire de la ville de Versailles, M. Lenoir, est partisan d'un impôt sur les célibataires qui nous paraît appelé à un grand succès.

Frappé de la diminution du nombre des familles nombreuses par suite des charges écrasantes qui incombent aux chefs de famille, il a examiné les divers palliatifs qui ont été proposés pour remédier à cette situation et il a constaté qu'aucun de ces remèdes n'était efficace. M. Lenoir s'est ensuite livré à un travail de statistique sur Versailles.

Appartenant à des familles d'ouvriers et de paysans, il a pu constater par des multiples exemples que ce qui préoccupe avant tout les parents des familles nombreuses, c'est le pain quotidien de la nichée et que, pour apporter dans ces familles une quiétude qui n'est pas sans influence sur la santé, il fallait leur assurer une assistance autrement efficace que celle de la dispense de payer quatre francs ou cent sous de contributions.

L'expérience lui a fait reconnaître qu'une allocation de 10 fr. par mois pour chaque enfant de moins de 13 ans en plus de trois enfants serait une aide efficace, et il a voulu rechercher par une statistique minutieuse, portant sur les 43 138 habitants qui forment la population de la ville de Versailles, à quelle dépense on serait conduit par cette assistance familiale de 120 fr. par an, d'abord pour la ville de Versailles, et ensuite pour la France entière.

Il a trouvé que la ville de Versailles compte 608 familles de plus de trois enfants avec 2935 enfants, dont 1042 âgés de moins de 13 ans au-dessus du nombre de trois enfants.

Ces familles sont ainsi réparties selon le degré d'assistance :

397 familles ouvrières avec 1931 enfants, dont 668 de moins de 13 ans en plus de trois enfants; 35 familles demi-ouvrières ou d'employés, avec 168 enfants, dont 59 de moins de 13 ans en plus de trois; 71 familles de commerçants, avec 342 enfants, dont 120 de moins de 13 ans en plus de trois.

Et 105 familles bourgeoises, avec 494 enfants, dont 165 de moins de 13 ans en plus de trois.

Pour accorder à toutes ces familles une allocation familiale de 10 fr. par mois pour chacun de leurs enfants de moins de 12 ans en plus de trois, il faudrait à Versailles une somme de 120 fr. x 1042 = 125,040 fr.

Et comme la population de Versailles est environ le neuf centième de celle de la France entière, on en conclut que la dépense pour toute la France serait d'environ 125,000 x 900 = 112,500,000 fr.

M. Lenoir s'est ensuite préoccupé de rechercher les ressources nécessaires pour couvrir cette dépense.

Il s'est dit que dans une association mutuelle, comme l'est une nation, chacun doit contribuer aux charges en raison de ses ressources, c'est-à-dire en proportion des garanties et de la protection qu'il reçoit de la société; qu'il est évident que les familles qui élèvent pour la patrie plus de trois enfants lui procurent une source de prospérité et de puissance, et qu'à raison des sacrifices qu'elles s'imposent, elles méritent d'être aidées par la communauté; qu'il n'est pas moins évident que les familles de moins de trois enfants reçoivent des familles plus nombreuses une protection plus grande que celle qu'elles apportent

elles-mêmes, et que, par conséquent, il serait de la plus stricte équité de leur demander, à raison de leurs moindres charges, une contribution, afin de venir en aide aux familles plus chargées.

Continuant le travail de statistique qu'il avait commencé, M. Lenoir a trouvé qu'il y a à Versailles :

957 familles de 3 enfants,
1619 — de 2 enfants,
2708 — de 1 enfant,
2588 — sans enfant,
823 célibataires de 21 à 25 ans,
1836 — de 26 à 45 ans,
379 — de 46 à 55 ans,
et 634 — de plus de 55 ans.

Il a pensé, et personne ne trouve excessif de demander une contribution de un centime par jour à toute une famille non indigente n'ayant que deux enfants, de deux centimes par jour aux familles n'ayant qu'un seul enfant, — de trois centimes par jour aux familles sans enfant, et de cinq centimes par jour à un célibataire ne faisant point partie de l'armée active.

Partant de ces chiffres bien modiques, il a trouvé que :

Les 1619 familles de deux enfants produiraient 3 fr. 60 x 1619 = 5828 fr.

Les 2708 familles n'ayant qu'un enfant produiraient 7 fr. 20 x 2708 = 19,497 fr.

Les 2588 familles sans enfant produiraient 10 fr. 80 cent. x 2588 = 27,950 fr.

Et les 2849 célibataires non compris dans l'armée active, 18 fr. x 2849 = 51,281.

La somme de ces contributions serait de 5828 + 19,497 + 27,950 + 51,281 fr. = 104,556 fr.

La dépense totale étant de 125,000 fr., il manquerait 125,000 — 104,556 fr. = 20,444 fr.

Le centime additionnel au principal des quatre contributions directes produisant à Versailles environ 8000 fr., il suffirait d'une imposition spéciale de deux centimes et demi pour couvrir cette différence.

M. Lenoir termine en nous faisant observer qu'il s'est placé dans le cas maximum de l'assistance à toutes les familles de plus de trois enfants, sans exception.

M. Léon Breil, dans le *Journal de Versailles*, en donnant les renseignements qui précèdent, ajoute :

« Nous remercions M. Lenoir de son très intéressant et patriotique travail, nous proposant d'en recommander la publication à tous nos confrères de la presse. Voilà du bon socialisme qui ne touche à la liberté de personne et qui est de nature à procurer à toutes les mères la tranquillité dont elles ont besoin pour élever leurs enfants. »

« Nos législateurs seraient bien avisés si, s'inspirant du travail de l'honorable M. Lenoir, ils couronnaient leur législation par une bonne loi d'assistance familiale. »

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

## Pour enfants scrofuleux, rachitiques,

nous pouvons en toute confiance recommander la cure du Dépuratif Golliez au brou de noix, qui contient tous les principes reconstituants et nécessaires à un sang faible ou vicieux. — Se digère mieux que l'huile de foie de morue. En flacons de 3 fr. et bouteilles de 5 fr. 50 dans les pharmacies. Seul véritable avec la *Marque des Deux Palmiers*. Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

## Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE	ÉTRANGER
1 an . . . Fr. 4 50	1 an . . . Fr. 9 —
6 mois . . . 2 50	6 mois . . . 5 —

## Mises publiques.

Le **mardi 21 septembre** courant, dès les 9 heures du matin, à l'anberge de la Cantine, à Avry-dev.-Pont, il sera vendu aux enchères publiques une grande quantité de vins et liqueurs, des meubles menublants, tels que : tables, chaises, tabourets, commode, tables de nuit, plusieurs lits complets, batterie de cuisine, un potager, une vache, un veau, un cheval, un char, environ 6000 pieds de foin et regain, ainsi qu'une grande quantité d'autres objets dont l'énumération serait trop longue. Bulle, le 15 septembre 1897.

Office des faillites.

## On a trouvé

à Bulle, dans la journée de dimanche, une montre en nickel. S'adresser à Paul GRAMOND, à Echallens.

## Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de la Gruyère.

## Mises d'un domaine et fourrages.

Le **samedi 2 octobre** prochain, dès 2 heures après midi, le notaire soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, à l'Hôtel de Ville, à Vaulruz, le domaine dit : « La Muettaz » de François Bertherin, à Vaulruz, d'environ 26 poses avec bâtiments existants, ainsi que des maraîches rière Grattavache (la Joux-des-Ponts).

Après adjudication, il sera également exposé en vente tout le fourrage de la présente année serré en grange.

Pour conditions qui seront lues avant les mises et renseignements, s'adresser à P. Currat, notaire.

## Mises de bétail et chédail.

Le notaire soussigné, au nom des propriétaires, exposera en vente par voie d'enchères publiques, pour cause de partage :

1° Le **mardi 28 septembre** courant, dès les 9 heures du matin, à la maison de François Bertherin, dit « de la Muettaz », à Vaulruz, 9 mères-vaches, 1 taure, 4 génisses, 3 veaux, 1 chatron de 3 ans, 1 jument de 2 1/2 ans, 1 chèvre et 2 porcs.

Facilités de paiement.

2° Le **mercredi 29 septembre** courant, à la même maison et dès les 9 heures du matin, tout le chédail et mobilier de maison et ferme, soit 4 chars de paysan, 1 char à ressorts, charrues, herbes, rouleaux, charrette, caisse à purin, luges, moufle, mobilier et ustensiles trop longs à détailler. — Paiement comptant.

Pour les exposants : P. Currat, notaire.

## A. Demierre,

MÉDECIN-DENTISTE, à BULLE sera au Pays-d'Enhaut le mardi 21 courant et le lendemain.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

BREVETÉ!!!

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

## Grande foire de la St-Denis, à Bulle (Gruyère). Marché au bétail.

Cette foire commencera désormais le premier lundi d'octobre pour se terminer le jeudi suivant.  
En 1897, elle tombe, dès lors, sur les 4, 5, 6 et 7 octobre.

La Municipalité de Bulle.

## MEUNERIE AGRICOLE Barbey-Nicollier, Bulle.

Mais moulu. Froment et moitié comprimés.  
Farine spéciale pour engrais.  
AVOINE — GRAINE ET FARINE DE LIN  
Gros et détail. — Prix réduits.

## Pailles tressées.

La maison C. CORPATAUX & Cie, à Avry-dev.-Pont, avise les marchands de pailles tressées et les tresseuses, en particulier sa fidèle clientèle, que pour l'avenir, elle achètera les tresses le jeudi, à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle.

C. CORPATAUX & Cie.

Médaille d'argent Fribourg 1892.  
Médaille d'or Collectivité Genève 1896.

## FILATURE DE LAINE ET FABRIQUE DE DRAPS & MILAINE à NEIRIVUE

Foulage. Apprêtage. Travail à façon.  
Avant de vous procurer vos vêtements d'hiver, veuillez venir examiner les bonnes milaines et les beaux draps du pays que je vends à mes dépôts de Bulle et Fribourg, où vous trouverez un joli choix de nuances.  
Ainsi, tout en favorisant l'industrie du pays, vous emportez une marchandise de bonne qualité sous tous les rapports.  
Echantillons à disposition.  
Se recommande

G.-Jules GREMAUD

## LE SAVON INSECTICIDE



— a une odeur qui détruit la vermine et qui pénètre partout par le lavage et le récurage, mais sans incommoder les personnes. La vermine évite les objets nettoyés au savon insecticide.  
— rend d'excellents services pour le nettoyage des chevaux, du bétail et des chiens.  
— possède la faculté de nettoyage de tout bon savon et son emploi n'occasionne par conséquent aucun surcroît de dépense.  
— se trouve dans les pharmacies, drogueries et épiceries. Seuls fabricants : Engler & Co, Lachen-Vonwyl près St-Gall.  
A Bulle, à l'ancienne pharmacie P. Sudan, E. David successeur; à Gruyères, Gremion, Gabriel; à Marsens, Périsset, Fanchette; au Pâquier, Morand, Louise; à Vaulruz, Masset, Alfred; à Neirivue, Dupasquier-Madel; à Montbovon, Pernet, Casimir.

## Mises de bois.

Mardi 21 septembre prochain, dans les forêts de la ville de Bulle : Environ 140 plantes, bois abattus aux Joux-Noires, aux Charbonnières, à la Fontaine-d'Inon et en Narpille.  
Rendez-vous des miseurs à 8 1/2 heures au Rio-Berthoud.  
Pour voir les bois des Joux-Noires (60 plantes), le forestier communal sera à la disposition des amateurs samedi 18 septembre, dès 8 heures du matin, au Rio-Berthoud.  
Bulle, le 11 septembre 1897.  
Le Secrétariat communal.

## Domaine à louer.

Lundi 27 septembre courant, à 2 heures après midi, la commune de Riaz exposera en amodiation par voie de mises publiques, à l'auberge de la Maison de Ville dudit lieu, le domaine dit de Pney, rière Riaz, appartenant à la laiterie des Monts, de la contenance d'environ 24 poses en pré et champ de bon rapport, garni d'arbres fruitiers et fontaine existante. On peut prendre connaissance des conditions à l'avance auprès de M. Fr. Gremaud, syndic.  
Riaz, le 12 septembre 1897.  
Le Secrétariat communal.

## Mises publiques.

Les héritiers d'Ursule Moret, à Vuadens, offrent à vendre en mises publiques les immeubles et le mobilier de cette succession. La mise du mobilier aura lieu devant la maison de la défunte le mardi 28 courant, dès 10 heures du matin; celle des immeubles, comprenant une maison d'habitation taxée au cadastre 5000 fr., une autre part de maison et plusieurs parcelles de terrain en pré, jardin et place, le tout situé au centre du village de Vuadens, aura lieu le mercredi 29 courant, en l'auberge de la Maison de Ville de ce lieu, dès 2 heures du jour.  
Le soussigné est à la disposition des amateurs qui voudraient prendre connaissance à l'avance des immeubles et des conditions de vente.  
Vuadens, le 16 septembre 1897.  
Julien Moner, aux Colombettes.

## VENTE DE LAIT

La Société de fromagerie de Charmey exposera en mises publiques son lait dès la fin de l'alpage 1897 à l'alpage 1898. Les mises auront lieu à l'auberge de l'Etoile, le lundi 20 septembre, à 8 heures du soir.

## A louer :

La maison du Repos, à Bulle, comprenant deux appartements, ainsi qu'un vaste et bel atelier avec moteur électrique.  
A louer également le hangar attenant. Entrée immédiate.  
Adresser les offres à M. CORMINBEUF, liq., à Bull.

## A. PAPA — GYPSERIE — PEINTURE — DECORATION

Travail prompt et soigné. — Prix modérés.  
Domicile chez M. Paul MAGNIN, aux Halles, à Bulle.

## Avis au public.

Le sous-igné avise son honorable clientèle qu'il vient de transférer son atelier de ferblanterie, zinguerie et plomberie dans l'ancien bâtiment de la tannerie, précédemment atelier de M. Demierre, charron. — Vaste local. — Installations toutes nouvelles qui permettront de satisfaire tous ses clients par un travail solide et soigné, à des prix très modérés.  
Se recommande

J. VIALE

## Institution Grandinger, Neuveville.

Fondée en 1864.

SPÉCIALITÉ : Etude rapide de l'allemand, de l'anglais et de toutes les branches commerciales. — Position idéale au bord du lac de Bière. — Soins excellents. — Prix modérés. — Plus de 1600 élèves ont suivi notre système.

LA DIRECTION

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES  
FAUX-BOIS — MARBRE

## SÉRAPHIN BORRI, à Bulle.

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS  
Domicile : M<sup>mes</sup> TOFFEL-PERROUD, à Bulle.



## Henri Fincks, Bulle.

Reparations en tous genres.  
Entreprises de couvertures diverses en ferblanc, zing, tôle galvanisée, bois ciment, ardoises, tuiles.  
Articles de ménage, boîtes et bidons à lait, couleuses, baignoires, etc.  
Travail prompt et soigné à des prix défiant toute concurrence.  
Domicile et atelier, hôtel de l'Ecu.

Excellent beurre de table.  
Véritable beurre fondu  
AU MAGASIN DE COMESTIBLES  
Louis TREYVAUD, BULLE  
38 Grand'rue.

## MEUBLES

Pour cause de changement d'atelier, on liquidera dès aujourd'hui tous les meubles récemment confectionnés qui sont en magasin. Pour voir les meubles, s'adresser audit atelier, place du Marché au bétail, ou à Mme Poffet, rue du Tir, Bulle.  
On reçoit toujours les commandes qui se sont soigneusement exécutées, à des prix très modérés.

Marc Jordan, épicerie, Bulle, vient de recevoir des Potages à la minute

## MAGGI

## Pour parents OU tuteurs.

Une jeune fille, hors des écoles, intelligente, de parents honorables, est demandée dans une famille catholique, allemande, à Fribourg. Occasion d'apprendre l'allemand et le commerce de mercerie. Gages selon entente. Adresser les offres à Nicolas Meier, négociant, aux Neigles, Fribourg.

## A LOUER

Les écuries de l'auberge du Lion-d'Or, à Neirivue, sont à louer. Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> janvier 1898.  
Pour renseignements, s'adresser à Iréné BARNEX, aubergiste.

## Un bon ouvrier

connaissant à fond la scie à ruban est demandé chez Bodevin, entrepreneur, à Fribourg. Ouvrage assuré toute l'année.

## ON DEMANDE

pour tout de suite un garçon de 18 à 22 ans pour aider dans un commerce de lait et de fromage. Il doit connaître la fabrication du cuveau ou tonneau.  
S'adresser à M. Werren, Bellegarde (Ain).

## A louer :

De suite, un joli appartement bien situé au second étage, comprenant 3 chambres, cuisine, part à la cave et au galetas.  
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, à Bulle.



Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



## PRIX DE L'AN

Pour la Suisse  
E-ranger, lan,  
payable

Prix du num  
On s'abonne d  
de j

B

## Le cr

Toute l'att  
vers Fribourg  
de la sensati  
teur postal A  
nuit entre G  
au 1<sup>er</sup> avril.

Le tribuna  
le hall de gy  
posé : de M.  
assisté de M.  
M. Torche, p  
Perrier, proc  
tère public ;  
cusé.

On remarq  
quel déclare

A 9 h. 25,  
comme il dev  
et troublé. L  
sur son ident  
St-Etienne (Z  
(Zurich). Au  
domicile che

M. le greff  
l'acte d'accu  
admirableme

à M. le proc  
Tout le m  
à une, les div  
restation de  
selle se rende  
du prévenu

## FEUIL

## MON

Parlant un  
avoua hantem  
Chupin fût m  
jouissance à t  
d'affreuses sou  
Il s'exprima  
braut encore sa  
Et Mme Bla  
mais son mari  
pouvait le déco  
C'est vers c  
n'avoir pas ten  
lut de faire rec  
Mais, pour c  
grande ville, l  
trouverait des  
Il ne s'agiss  
Le duo de S  
matin, Mme B  
— Tante, n

Dévorée d'a  
Blanche n'ava  
la même.  
Le changem  
pait pas les do